

Déchets alimentaires : les demandes de composteurs gratuits sont ouvertes



Comme le verre ou les emballages, les déchets alimentaires doivent désormais être triés à la source. Saint-Nazaire Agglo va déployer des solutions tout au long de l'année 2024, avec une première action de distribution de composteurs gratuits dans l'ensemble des dix communes, entre mars et juin 2024. Les demandes de réservation peuvent être faites par les habitant-es disposant d'un jardin, dès à présent sur saintnazaireagglo.fr.

Pour obtenir son kit de compostage (un par foyer), les habitant-es de l'Agglomération¹ sont invité-es à faire une demande de composteur en ligne [via le site de Saint-Nazaire agglo](https://saintnazaireagglo.fr) et à se rendre ensuite à la distribution organisée dans sa commune, avec un justificatif de domicile et en respectant l'horaire choisi. La réservation est aussi possible par téléphone au 02 51 76 13 22.

Le kit est composé d'un composteur individuel, d'un bioseau et d'un guide de compostage. Une formation de 15/20 minutes est par ailleurs assurée sur place, lors du retrait du composteur, afin d'accompagner les habitant-es dans son installation et usage efficace.

Le compostage : une solution pour réduire ses déchets alimentaires et de jardin Le compostage individuel permet de transformer la plupart des déchets biodégradables en un engrais naturel, idéal pour fleurir les jardins ou réaliser son potager. Il permet de réduire de 30% environ le volume de sa poubelle d'ordures ménagères. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2024, les collectivités locales (mairies ou agglomérations) doivent proposer des

SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

solutions pour le tri sélectif des déchets alimentaires Saint-Nazaire agglomération va proposer 3 solutions différentes selon le lieu et le type d'habitation : composteurs individuels, composteurs collectifs ou dépôt dans des points de collecte. Ces solutions vont se mettre progressivement en oeuvre dans les 10 communes de l'agglomération en 2024. Le dispositif complet sera terminé à l'été 2026.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr